

**DEMANDE DE CONGE FORMATION**  
au titre du décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007  
**Personnels enseignants, d'orientation et d'éducation non - titulaires**  
**ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

**Je soussigné(e) :**

Nom et prénom(s) : .....

Nom de naissance : .....

N° identifiant (NUMEN) : .....

Date de naissance : .....

Age au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : .....

Etablissement d'affectation 2023-2024 : .....

A déjà obtenu un congé formation (préciser le cas échéant si c'est au titre d'une autre académie)

non

oui

Quelle(s) année(s) : .....

A déjà demandé un congé formation :

non

oui

nombre de demandes formulées depuis 2010 : .....

Joindre un justificatif si les demandes ont été formulées dans une autre académie.

**Demande un congé :**

à temps complet

à mi-temps à organisation hebdomadaire

à mi-temps annualisé

Date de début :

1<sup>er</sup> septembre 2024

1<sup>er</sup> février 2025

**Pour suivre la formation suivante :**

Nature de la formation : .....

Intitulé de la formation : .....

Organisme de formation : .....

Volume horaire de la formation (cf. Fiche technique n°2) : ..... heures

**Précision** : vous n'avez pas à indiquer un volume horaire ni à joindre une maquette de formation si vous préparez un doctorat, le concours de l'agrégation ou un diplôme national de l'enseignement supérieur (licence, master) **dans le cadre d'un cursus universitaire classique.**

**Attention** : veuillez à remplir avec la plus grande précision les différentes rubriques, faute de quoi, votre demande sera classée **irrecevable.**

## Engagement de la personne ayant obtenu un congé formation

- Dans l'hypothèse où ma demande serait satisfaite, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.
- Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser l'indemnité perçue depuis le jour où cette formation est interrompue.
- Je déclare avoir pris connaissance de la circulaire rectorale n° 2023-1067 du 12 décembre 2023 relative aux modalités d'organisation du congés formation et aux obligations incombant aux fonctionnaires et aux agents non titulaires.

Fait à ....., le .....

(signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature intéressé

Visa du chef d'établissement

### Pièces jointes :

Maquette de formation précisant le volume horaire (sauf pour les agents préparant le concours de l'agrégation, ou un diplôme national de l'enseignement supérieur : doctorat, licence, master) **dans le cadre d'un cursus universitaire classique.**

Justificatifs des demandes formulées depuis 2010 pour les personnels entrés à cette date dans l'académie.

Nbre : |\_|

**Document à transmettre dès publication des résultats de l'admissibilité soit par courrier à la DPE4 par la voie hiérarchique soit par voie électronique à l'adresse suivante : [ce.dpe-congeformation@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dpe-congeformation@ac-grenoble.fr)**